



***Liberté • Égalité • Fraternité***

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de l'Emploi  
et de la Solidarité

DIRECTION DE LA RECHERCHE,  
DES ÉTUDES, DE L'ÉVALUATION  
ET DES STATISTIQUES



**INSEE**

INSTITUT NATIONAL  
DE LA STATISTIQUE  
ET DES ÉTUDES  
ÉCONOMIQUES

# **Les modes d'accueil et de garde des jeunes enfants**

## **Cahier des cartes**

Mai-Juin 2002

## CARTE A- LIEN AVEC LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE

01. Personne de référence .....	01
02. Conjoint de la personne de référence .....	02
03. Enfant de la personne de référence et de son conjoint .....	03
04. Enfant de la personne de référence seule .....	04
05. Enfant du conjoint de la personne de référence seul .....	05
06. Enfant en tutelle .....	06
07. Enfant en placement familial au titre de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) sans lien de parenté avec la personne de référence ou son conjoint .....	07
08. Petit-enfant de la personne de référence ou de son conjoint (petit-fils, petite-fille).....	08
09. Gendre, bru de la personne de référence ou de son conjoint.....	09
10. Parents (mère, père, beau-père, belle-mère) de la personne de référence .....	10
11. Parents (mère, père, beau-père, belle-mère) du conjoint de la personne de référence .....	11
12. Grands-parents ou arrière-grands-parents de la personne de référence.....	12
13. Grands-parents ou arrière-grands-parents du conjoint de la personne de référence.....	13
14. Frère(s) ou sœur(s) de la personne de référence ou de son conjoint .....	14
15. Autre personne de la famille de la personne de référence ou de son conjoint : neveu, nièce, cousin, cousine, beau-frère, belle-sœur, oncle, tante, ... ..	15
16. Ami de la personne de référence ou de son conjoint.....	16
17. Pensionnaire, sous-locataire, logeur.....	17

## CARTE B- PRÉSENCE HABITUELLE

01. Vit ici régulièrement (7 jours sur 7).....	01
<u>Loge aussi ailleurs, habituellement un ou plusieurs jours par semaine...</u>	
02. dans un établissement collectif, tel caserne, internat, foyer, cité universitaire.....	02
03. dans un autre logement indépendant (dont il est locataire, propriétaire ou occupant à titre gratuit).....	03
04. chez quelqu'un qui l'héberge (ami, famille, etc.) .....	04
05. se déplace pour son travail, habituellement un ou plusieurs jours par semaine (loge à l'hôtel, personnel navigant, marin pêcheur, etc.) .....	05
06. sans objet (personne absente pour plus de 6 mois pour une raison exceptionnelle : hospitalisation, etc..).....	06

## CARTE C- DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ OBTENU

01. Aucun diplôme.....	01
02. CEP (certificat d'études primaires).....	02
03. BEPC ou BE (brevet élémentaire) ou BEPS (brevet d'enseignement primaire spécialisé) .....	03
04. CAP, BEP ou autre diplôme de ce niveau .....	04
05. Baccalauréat professionnel .....	05
06. Baccalauréat technique ou technologique .....	06
07. Baccalauréat général .....	07
08. Bac + 2 (diplôme obtenu après deux années d'études après le bac : DEUG, DEUST, DUT, BTS, ...) .....	08
09. Supérieur à bac + 2 .....	09

## CARTE D - PERSONNE OU PRESTATAIRE EN CHARGE DE L'ENFANT : « INTERVENANT »

### MEMBRE DE LA FAMILLE

01. Père seul .....	01
02. Mère seule.....	02
03. Père et mère .....	03
04. Père et belle-mère .....	04
05. Mère et beau-père .....	05
06. Beau-père seul.....	06
07. Belle-mère seule .....	07
08. Grands-parents ou arrière-grands-parents maternels.....	08
09. Grands-parents ou arrière-grands-parents paternels.....	09
10. Oncle(s), tante(s).....	10
11. Frères, sœurs, demi-frères, demi-sœurs .....	11
12. Autre membre de la famille .....	12

### PERSONNE EXTÉRIEURE À LA FAMILLE :

#### A L'EXTÉRIEUR DU DOMICILE :

13. Assistante maternelle agréée (à titre non permanent) .....	13
14. Assistante maternelle non agréée, nourrice, garde d'enfant (y. c. non déclarée, au noir) .....	14
15. Assistante maternelle agréée à titre permanent, famille d'accueil (placement au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance).....	15

#### AU DOMICILE DU RÉPONDANT :

16. Garde d'enfant au domicile du répondant .....	16
17. Garde d'enfant en garde partagée entre le domicile du répondant et une autre famille .....	17
18. Travailleuse familiale, aide ménagère.....	18
19. Au pair .....	19

#### DIVERS :

20. Baby-sitter.....	20
21. Ami, voisin .....	21
22. Autre personne extérieure à la famille .....	22

### INSTITUTIONNEL :

#### ÉCOLE :

23. École maternelle publique.....	23
24. École maternelle privée.....	24
25. École primaire publique .....	25
26. École primaire privée.....	26

#### CRÈCHE :

27. Crèche collective, mini-crèches .....	27
28. Crèche d'entreprise, de personnel.....	28
29. Crèche parentale .....	29
30. Crèche familiale .....	30

#### DIVERS :

31. Halte-garderie .....	31
32. Jardin d'enfants.....	32
33. Garderie péri-scolaire, étude du soir .....	33
34. Centre aéré, centre de loisirs .....	34
35. Centre d'activités culturelles et sportives, Maison des Jeunes et de la Culture (MJC), centre socio-culturel, centre d'activités religieuses .....	35
36. Professeur particulier (y. c. étudiants), aide au devoir .....	36
37. Établissements spécialisés (enfants handicapés, etc...) .....	37
38. Transports en communs, Bus de ramassage.....	38
39. Cantine .....	39

### PERSONNE

40. L'enfant est seul, personne n'est présent .....	40
---	----

## CARTE E– FRAIS INCLUS DANS LE COÛT DU MODE DE GARDE

0. Aucun.....	0
1. Frais de restauration (y.c. goûter) .....	1
2. Frais de transport .....	2
3. Frais de garde péri-scolaire .....	3
4. Frais d'entretien (couches de rechange, etc...) .....	4
5. Autres.....	5

## CARTE F- LIEU DE VACANCES DE L'ENFANT

01. Dans sa famille.....	01
02. Chez des amis du ménage .....	02
03. Chez des amis de l'enfant .....	03
04. Dans un centre de vacances collectives (colonies, camps, ... ).....	04
05. Dans la résidence secondaire du ménage .....	05
06. Dans une location familiale, en camping ou dans un club ou villages de vacances .....	06
07. Autre .....	07

## CARTE G— RAISON DU CHOIX DU MODE D'ACCUEIL

01. il ne coûte pas cher.....	01
02. ses horaires d'ouverture vous conviennent .....	02
03. ses horaires d'ouverture sont souples, flexibles .....	03
04. il est à proximité de votre domicile.....	04
05. il est à proximité de votre lieu de travail ou de celui de votre conjoint .....	05
06. il est à proximité d'un autre mode d'accueil de l'enfant.....	06
07. il est à proximité d'un mode d'accueil des frères ou sœurs de l'enfant .....	07
08. vous n'avez pas d'autres solutions disponibles.....	08
09. pour développer la relation, le lien affectif avec l'enfant.....	09
10. il permet à l'enfant de s'épanouir (éveil, action pédagogique et éducative) .....	10
11. il permet à l'enfant d'être au contact avec d'autres enfants de son âge (socialisation).....	11
12. il permet à l'enfant d'apprendre l'autonomie.....	12
13. il respecte le rythme de l'enfant : l'intervenant est plus disponible pour l'enfant, lui prête davantage attention, lui accorde plus de temps .....	13
14. vous avez confiance dans l'intervenant, c'est une personne d'expérience.....	14
15. l'intervenant est qualifié, compétent, c'est un professionnel .....	15
16. vos autres enfants sont déjà pris en charge par ce mode d'accueil .....	16
17. ce mode de garde a donné satisfaction pour le(s) frère(s) et/ou la(es)sœur(s) aîné(s) .....	17
18. l'enfant est en âge d'être scolarisé .....	18
19. il est adapté à l'âge de l'enfant.....	19
20. il est adapté à l'état de santé ou au handicap de l'enfant .....	20
21. c'est le choix de l'enfant .....	21
22. les conditions d'accueil garantissent la sécurité de l'enfant.....	22
23. pour des raisons sanitaires, d'hygiène.....	23
24. Autre .....	24
25. Cet enfant n'est pas concerné par ce mode d'accueil.....	25

## CARTE H- RAISONS DE NON-ACCÈS AU MODE D'ACCUEIL PRÉFÉRÉ

01. il coûte trop cher .....	01
02. ses horaires d'ouverture sont incompatibles avec vos horaires de travail ou ceux de votre conjoint.....	02
03. ses horaires d'ouverture ne sont pas assez souples, flexibles.....	03
04. il est trop éloigné de votre domicile .....	04
05. il est trop éloigné de votre lieu de travail ou de celui de votre conjoint.....	05
06. il est trop éloigné de (des) l'autre(s) mode(s) d'accueil de l'enfant.....	06
07. il est trop éloigné du (des) mode(s) d'accueil des frères ou sœurs de l'enfant.....	07
08. il n'est pas adapté à l'état de santé ou au handicap de l'enfant.....	08
09. ce service est inexistant.....	09
10. il n'y avait plus de place .....	10
11. votre demande n'a pas été acceptée .....	11
12. Autre .....	12

## CARTE I : RAISON À LA NON-REPRISE D'UNE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

01. le travail que vous exerciez ne vous convenait pas .....	01
02. le niveau de rémunération du travail que vous exerciez était insuffisant .....	02
03. les horaires de travail étaient trop contraignants .....	03
04. le temps de trajet pour vous rendre au travail était trop long .....	04
05. les déplacements professionnels étaient trop fréquents.....	05
06. vous n'avez pas trouvé d'emploi .....	06
07. vous n'avez pas trouvé d'emploi qui vous convienne.....	07
08. vous souhaitiez vous occuper de vos enfants .....	08
09. vous n'avez pas trouvé de mode d'accueil.....	09
10. vous n'avez pas trouvé de mode d'accueil qui vous convienne.....	10
11. il est plus intéressant financièrement de vous occuper vous-même de votre (vos) enfant(s).....	11
12. pour des raisons de santé.....	12
13. pour des raisons personnelles.....	13
14. vous souhaitiez cesser toute activité .....	14
15. vous souhaitiez reprendre une formation, des études .....	15
16. vous n'aviez pas le droit de reprendre un emploi (pré-retraite, invalides, ...)	16
17. autre raison.....	17

## SOMMAIRE

CARTE A- LIEN AVEC LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE .....	2
CARTE B- PRÉSENCE HABITUELLE .....	3
CARTE C- DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ OBTENU .....	4
CARTE D - PERSONNE OU PRESTATAIRE EN CHARGE DE L'ENFANT : « INTERVENANT » .....	5
CARTE E- FRAIS INCLUS DANS LE COÛT DU MODE DE GARDE.....	6
CARTE F- LIEU DE VACANCES DE L'ENFANT.....	7
CARTE G- RAISON DU CHOIX DU MODE D'ACCUEIL .....	8
CARTE H- RAISONS DE NON-ACCÈS AU MODE D'ACCUEIL PRÉFÉRÉ .....	9
CARTE I : RAISON À LA NON-REPRISE D'UNE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE.....	10